



---

## DOSSIER DE PRESSE

---

- 2006 -

Sommaire :

***Le mot du Président, René QUEFFELEC***

**1) La vocation de « 40 millions d'automobilistes »**

**2) L'automobile dans notre vie**

**3) Les dossiers déjà traités par « 40 millions d'automobilistes » :**

- ▶ Les radars automatiques
- ▶ Les excès de vitesse mineurs
- ▶ La raréfaction du carburant
- ▶ La somnolence au volant : dossier de santé publique
- ▶ La sécurité des piétons en milieu urbain

**4) L'équipe « 40 millions d'automobilistes »**

Contacts Presse : Virginie Heuzé et Virginie Belloir  
**Agence Florence Gillier Communication**  
Téléphone : 01 41 18 85 55 / [virginieh@fgcom.fr](mailto:virginieh@fgcom.fr) & [virginieb@fgcom.fr](mailto:virginieb@fgcom.fr)

## Le mot du Président

*«Madame, Mademoiselle, Monsieur, chers automobilistes,*

*Le mode de vie choisi par les familles françaises se réfère à des valeurs démocratiques qui ont pour nom **LIBERTE** et **AUTONOMIE**, et s'organise autour du moyen de transport individuel qu'est l'automobile.*

*Aujourd'hui, nous constatons que la voiture est présentée comme le symbole des maux de notre société : violence, pollution. Nous avons aussi le sentiment qu'il est devenu impossible de s'exprimer sur ce vaste sujet comme si l'avenir de l'automobile était uniquement l'affaire de quelques spécialistes.*



*Nous considérons que l'usage d'un moyen de transport individuel est, et restera, à la base de la structuration de notre société, malgré les forces qui s'y opposent. Il faut donc qu'un débat s'instaure sur la place de l'automobile dans la société.*

*A ce titre les automobilistes doivent être présents et se faire entendre pour exprimer très clairement leurs souhaits, leurs attentes, leurs craintes, leurs préoccupations et leur point de vue. Nous sommes des citoyens responsables et, autant que d'autres, soucieux de la pollution et des risques de la circulation.*

*C'est ce que vous propose «40 millions d'automobilistes» en mettant à votre disposition des outils de communication modernes vous permettant de vous exprimer très facilement et sans contrainte sur tous les problèmes de l'automobile auxquels nous portons tous un intérêt (la sécurité, la pollution, l'énergie, l'environnement, les infrastructures, la réglementation, la fluidité, l'économie, la fiscalité...).*

*«40 millions d'automobilistes» est une association d'intérêt général, créée par des automobilistes qui souhaitent que le besoin de transport individuel des familles françaises, qui se concrétise dans la voiture, soit reconnu et mieux pris en compte*

*«40 millions d'automobilistes» se propose d'être à l'écoute des automobilistes et de porter efficacement leur parole auprès de tous les acteurs du monde de l'automobile (pouvoirs publics et professionnels).*

*J'espère que vous serez nombreux à venir vous exprimer à nos côtés !»*

**René QUEFFELEC**  
**Président de «40 millions d'automobilistes»**

## 1) La vocation de l'association

«40 millions d'automobilistes» représente les familles de France dont le mode de vie intègre quotidiennement l'usage d'une ou plusieurs voitures.

Ce choix n'est pas un choix passionnel mais un choix raisonné : **l'automobile est un moyen au service de leur autonomie et de leur liberté individuelle.**

Ce choix a eu aussi d'importantes conséquences économiques pour le pays.

Pourtant aujourd'hui un lobbying « autophobe », largement relayé par les pouvoirs publics, veut en limiter l'usage ou du moins son intérêt. Les deux arguments mis en exergue pour justifier cette position vis-à-vis des Français sont la pollution et les accidents de la circulation.

Notre association d'intérêt général créée récemment avec l'appui de l'Automobile Club de l'Ouest et de nombreux partenaires, est née de la nécessité de voir enfin dans notre pays **une véritable force de représentation des automobilistes** qui sont profondément choqués de l'image caricaturale et du rôle de bouc émissaire qu'on leur attribue.

Elle entend travailler dans les prochaines années sur tous les thèmes qui concernent le transport individuel dans le monde de demain.

Si les Français dans leur grande majorité ont choisi ou aspirent à un habitat individuel et dispersé, ils ne sont certainement pas prêts à accepter qu'on leur impose des orientations qui vont à l'encontre de ce choix.

Il n'y a que les autophobes qui considèrent que de ne pas partager leurs convictions est incompatible avec les notions de solidarité et de développement durable. Nous pensons l'inverse.

A ce jour, **notre préoccupation porte sur la politique de sécurité routière** qui est menée depuis ces dernières années.

Comme tous les Français, nous nous réjouissons de la baisse du nombre des victimes de la route et nous saluons le fait que, dès 2003 et avant même d'avoir implanté les radars, les autorités ont gagné la bataille des grands excès de vitesse.

Aujourd'hui, les autorités se réjouissent d'annoncer de plus en plus de contraventions grâce à la multiplication des radars. Si on les écoute, en ville plus de 60% des automobilistes Français mettent en danger la vie d'autrui par leur mode de conduite.

Ces millions d'assassins potentiels se posent des questions sur la réalité de cette affirmation. Et, pour notre part, nous démontrons, chiffres à l'appui, qu'elle est fausse.

En quelques mois nos thèses solidement argumentées à partir des chiffres officiels ont attiré l'attention des **médias nationaux**. De nombreux témoignages de sympathie et d'encouragement, y compris de la part **de parlementaires**, nous démontrent aussi que de nombreux automobilistes sont en phase avec notre perception de la situation.

## 2) L'automobile dans notre vie

L'automobile, ou plus précisément le mode de transport familial motorisé a pris une importance majeure dans la vie quotidienne. Il a structuré le territoire et constitue désormais un pan important de notre économie.

Ce mode de vie, synonyme de liberté et autonomie, est un choix des français. L'automobile constitue un moyen de transport indispensable à un foyer car il permet le porte à porte, sans contrainte d'horaire, avec des enfants ou des personnes âgées, avec des charges lourdes ou volumineuses.

Cependant, il convient de reconnaître que l'automobile présente des nuisances dont il faut limiter les effets : la pollution et les accidents de la circulation.

L'association « 40 millions d'automobilistes » ne conteste aucunement ces problèmes. Au contraire, elle considère qu'il est impératif de les combattre pour en réduire les impacts négatifs.

Les autophobes ont une vision plus radicale : supprimer l'automobile ou, tout du moins, en dénaturer l'usage de telle sorte qu'elle ne présente plus d'intérêt. Dans un premier temps, il faut développer un sentiment de culpabilité (la voiture pollue, la voiture tue). Ensuite, il faut bâillonner la liberté d'expression de ceux qui ne partagent pas vos thèses, et cela nous concerne.

Ces idéologues qui contestent l'automobile et rêvent de changer le monde se comportent comme les adversaires de la vaccination qui en nient les avantages sous prétexte qu'il peut produire des accidents.

Or, le seul événement qui justifierait une modification profonde de notre mode de vie serait l'épuisement des ressources en énergie fossile ou les conséquences de la pollution engendrée par ces énergies.

Mais à ce jour, l'association « 40 millions d'automobilistes » considère que les énergies nouvelles et renouvelables existent et sont des sous produits de l'énergie solaire qui est abondante. Nous savons les transformer, les transporter et les stocker. Le problème qui subsiste se pose au niveau des rendements qui sont très faibles.

La seule question est donc : **dans combien de temps ces nouvelles énergies seront-elles disponibles à un coût économique acceptable ?**

Il faut aller vite afin d'assurer la continuité entre notre société actuelle construite sur des énergies fossiles et la société de demain qui reposera sur des énergies propres. Pour cela il donc est impératif d'encourager la recherche et de favoriser les expérimentations. Or la France est en retard même si la situation semble évoluer favorablement.

En conclusion, 40 millions d'automobilistes répond à tous les détracteurs de l'automobile qui se réclament du principe de précaution **qu'ils devraient mettre leurs actes en conformité avec leur parole en demandant :**

- de retirer de la circulation des véhicules mis en circulation avant 1996 (avant la norme Euro 2), soit 25% du parc en circulation !!!
- de retarder l'âge pour accéder au permis auto et moto à 25 ans (1050 morts) !!!

Ce seraient des mesures immédiatement efficaces vis à vis des nuisances qu'ils dénoncent, mais moins rentables financièrement que le harcèlement des automobilistes raisonnables qui contribuent au développement de l'économie.

### 3) Les dossiers traités par l'association 40 millions d'automobilistes

\*\*\*\*

**Radars  
automatiques**

#### Les radars automatiques : **une bombe sociale dans le système du permis à points.**

**L'alcool, la drogue, la somnolence sont autant de facteurs responsables de près de 70% des accidents routiers, contre lesquels les radars ne peuvent rien.**

Le rapport de mars 2006 de la Sécurité Routière sur « l'impact du Contrôle Sanction Automatisé » reconnaît enfin ce fait en faisant le constat que : « **l'enjeu vitesse est estimé à 20% du nombre des tués** » (page 61 du rapport).

Ce constat est en accord avec les chiffres officiels publiés depuis une dizaine d'années qui démontrent que le nombre des accidents corporels est seulement lié au nombre des « grands excès de vitesse » sur routes et autoroutes. Or ceux ci ont pratiquement disparus avec les mesures prises en 2003.

En agglomération, la situation est beaucoup plus complexe car le point important est d'assurer la sécurité des personnes de plus de 65 ans qui représentent plus de 50% des victimes.

**Pour justifier l'implantation de ses « machines à sous »** sur les routes de France, la Sécurité Routière n'hésite pas aussi à affirmer (page 45 du même rapport) « qu' il est possible de considérer que la part du Contrôle Sanction Automatisé dans la diminution des accidents et des victimes de la route est de l'ordre de 75% ». **Or ce taux de 75% est mathématiquement impossible** puisque l'année 2003, peu concernée par les radars, représente 67% de l'ensemble des vies épargnées. Ce taux est donc faux.

#### **Les chiffres publiés par la Sécurité Routière sont les suivants :**

2003 : 50 radars - 1,6 millions de contraventions - 1511 vies épargnées  
2004 : 240 radars - 3,1 millions de contraventions - 499 vies épargnées  
2005 : 870 radars - 4.3 millions de contraventions - 257 vies épargnées  
2006 : 1500 radars - 9.0 millions de contraventions - combien de vies épargnées ???

**De moins en moins d'efficacité mais de plus en plus de contraventions et, surtout, de plus en plus d'euros (375 millions prévus pour 2006)** prélevés directement dans le portefeuille des automobilistes, sans possibilité de recours de leur part.

A ce niveau, **la multiplication des contraventions va conduire, à court terme, à une multiplication des annulations de permis.** Il suffit qu'une mère de famille, un peu pressée par le temps, entre la nounou, l'école et son travail soit piégée une fois par trimestre à 52 km/h en ville pour qu'elle soit privée de son permis au bout de 3 ans par des ordinateurs. Qu'en est-il également pour un professionnel qui effectue beaucoup de déplacements ?

Dans un pays qui s'est progressivement organisé autour de l'usage d'un moyen de transport individuel, **la perte du permis conduit à l'exclusion sociale. C'est une sanction extrêmement grave.**

**Elle ne peut résulter que d'une ou plusieurs fautes graves** (le grand excès de vitesse en est une) **mais jamais pour un cumul de peccadilles.** La France est un des seuls pays d'Europe à agir ainsi.

**Une sanction financière modeste est suffisante pour un rappel à l'ordre.**

**Les demandes de « 40 Millions d'automobilistes sont donc :**

- 1) que les retraits de points soient supprimés pour les dépassements de moins de 20 km/h de la vitesse réglementaire (environ 50% des infractions constatées), comme c'est le cas dans un certain nombre de pays d'Europe (Allemagne, Espagne, Italie).**
- 2) que le montant actuel de l'amende soit diminué de moitié.**

Tant que la société française n'aura pas réglé ses problèmes d'alcool, de drogue, de violence et d'exclusion, il y aura des incivilités....des accidents de la route. **Ce n'est pas en harcelant les conducteurs raisonnables que l'on résoudra les problèmes de la société française.**

## Excès de vitesse mineurs

### **L'association 40 millions d'automobilistes s'adresse au Ministre des Transports pour un assouplissement des sanctions liées aux excès de vitesse mineurs**

---

Après l'annonce début juin 2006 par le Ministre Dominique Perben de maintenir en l'état le permis à points et d'accroître les contrôles routiers mobiles et automatisés, l'association *40 millions d'automobilistes* a engagé une démarche pro-active auprès du Ministère des Transports.

**Objectif** : alerter les pouvoirs publics sur les dérives sociales du système actuel de sanctions et demander un assouplissement des peines pour les excès inférieurs à 20 km/heure.

Première étape de cette action, l'association *40 millions d'automobilistes* a adressé le 3 avril 2006 à l'ensemble des Parlementaires français, un courrier les interpellant sur les erreurs de diagnostic faites par les pouvoirs publics en place, en matière de sécurité routière.

**Deuxième étape de l'action, l'association a envoyé le 22 juin 2006 à Monsieur le Ministre des transports, Dominique Perben, un courrier pour demander une réforme adaptée du système du permis à points.**

« L'état a focalisé son action sur la réduction de la vitesse, mais il confond « vitesse » et « grands excès de vitesse ». **Or la bataille contre les grands excès de vitesse des automobilistes et leurs conséquences meurtrières est aujourd'hui gagnée.** Aujourd'hui plus des 2/3 des accidents mortels sont dus à l'alcool, à la drogue, aux prises de risque inconsidérées de certains jeunes et à la somnolence au volant. C'est à la lutte contre ces causes qu'il faut consacrer les efforts de tous », précise Laurent Hecquet, Délégué général de l'association *40 millions d'automobilistes*. « La politique actuelle menée par le ministère des transports est inadaptée vis à vis du comportement de la majorité des automobilistes car elle est excessive et injuste », ajoute-t-il. L'association *40 millions d'automobilistes* souhaite ainsi alerter le gouvernement sur le fait que **le retrait du permis est une sanction grave par ses conséquences sociales** pour ceux ou celles qui travaillent ou ont des charges de famille.

Or la conjugaison du permis à points, sous sa forme actuelle, avec la multiplication des contrôles automatiques fait que l'annulation du permis peut être la conséquence d'un cumul de fautes vénielles... ce qui est inacceptable pour l'association *40 millions d'automobilistes*.

Dans cette lettre consultable sur le site [www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com), l'association *40 millions d'automobilistes* demande donc au Ministère des transports que les excès de vitesse de moins de 20 km/heure, ne soient plus traités comme des fautes graves et n'occasionnent plus de retraits de points, comme c'est le cas dans certains pays européens (Allemagne, Espagne, Italie). Elle demande également que la sanction financière correspondante soit réduite de moitié pour constituer un rappel à l'ordre auxquels les contrevenants seraient suffisamment sensibles.

Contacts Presse : Virginie Heuzé et Virginie Belloir

**Agence Florence Gillier Communication**

Téléphone : 01 41 18 85 55 / [virginieh@fgcom.fr](mailto:virginieh@fgcom.fr) & [virginieb@fgcom.fr](mailto:virginieb@fgcom.fr)

## Raréfaction du carburant

### La pénurie future de pétrole : **quelle alternative proposée aux automobilistes ?**

**Face à l'appauvrissement des ressources pétrolières et à la hausse irrémédiable du prix à la pompe**, l'association « 40 millions d'automobilistes » s'inquiète des timides réactions du gouvernement actuel et souhaite alerter l'opinion sur la nécessité d'entreprendre, dès maintenant, une politique énergétique cohérente pour le futur.

Sur le problème des carburants, l'association *40 millions d'automobilistes*, dont la mission est de représenter et de défendre l'ensemble des conducteurs français, estime que la France accumule un retard trop important. Or l'augmentation inévitable du prix du pétrole, accélérée par la demande croissante des pays émergents pose un problème majeur qui remet en cause le mode de vie choisi aujourd'hui par des millions de français. Sans réaction hâtive de la part des pouvoirs publics, les automobilistes seront soumis à deux risques difficilement envisageables : **payer plus cher le droit de circuler et être soumis à terme à des restrictions.**

« *Comment développer la consommation et garantir la croissance de notre pays si l'on bloque, de façon volontaire, le premier engrenage de l'économie qu'est notre mode de vie* », s'interroge Laurent Hecquet, Délégué général de l'association. « *Nos gouvernants semblent enfin se décider à privilégier certaines pistes, mais avec grande prudence et une lenteur certaine.* » poursuit-il.

Pour l'association *40 millions d'automobilistes*, il devient urgent que des orientations soient d'ores et déjà prises pour encourager le développement de nouvelles énergies et palier la raréfaction des énergies fossiles. Au nom de l'ensemble des conducteurs français, **40 millions d'automobilistes réclame, de la part du gouvernement, des signes forts destinés à les rassurer sur l'avenir et la préservation du mode de vie qu'ils ont choisi et qui est structuré autour d'un moyen individuel et familial de déplacement.**

« *Certains hommes politiques ont osé déclarer qu'il conviendrait d'augmenter les taxes pour dissuader les français de rouler ; ce qui révèle toute la limite de leur compétences, et leur manque de discernement des réalités actuelles* », ajoute Laurent Hecquet. « *Il est peut-être facile de penser, dans les bureaux des grandes villes, que l'on peut aisément se passer de sa voiture.. il l'est beaucoup moins sur le reste du territoire français, et pour la très grande majorité de la population. Aujourd'hui et compte tenu de la variation du prix du brut, le niveau très élevé de la T.I.P.P.<sup>1</sup> pose un véritable problème social pour les ménages, qui n'aura de cesse d'aller en s'aggravant sans action gouvernementale imminente*», conclut-il.

---

<sup>1</sup> Taxe intérieure sur les produits pétroliers

## Somnolence au volant

### La somnolence au volant : dossier de santé publique

#### LA MOBILISATION DE "40 millions d'automobilistes"



Lors de la clôture d'un colloque de 2004 sur "Les troubles du sommeil, vigilance et accidents" le Ministre des Transports a rappelé que la somnolence est à l'origine de 20% des accidents mortels et que ce problème était devenu un enjeu de Santé publique.

Ce sont donc plus de 1000 vies qui sont concernées chaque année.

Mais il y a un mystère. Comment est-il possible que des personnes en bonne santé puissent s'endormir au volant à quelques kilomètres de leur domicile ?

Pour comprendre, "40 millions d'automobilistes" a mené une première enquête auprès d'un petit groupe d'automobilistes, enquête qui a montré que les accès de somnolence sont beaucoup plus répandus qu'on ne le pense et qu'il y a des constantes. Voici les résultats de notre analyse:

#### Analyse sur la somnolence au volant

##### *1. La somnolence prévient*

Le conducteur a conscience de multiples signaux d'alerte qui sont émis: les paupières lourdes, etc...

##### *2. Le conducteur ne croit jamais qu'il peut s'endormir au volant*

Certes, il est fatigué. Certes il y a des signaux. Mais on ne s'endort pas comme ça n'importe où et n'importe quand ! Et surtout pas lui. D'ailleurs, si cela lui apparaît vraiment nécessaire, il s'arrêtera avant.

##### *3. Et pourtant ils sont nombreux à s'être endormis !*

Pour le plus grand nombre (heureusement !) l'endormissement s'est traduit par un écart qui les a réveillés.

Mais pour d'autres, le réveil a été plus brutal : le fossé, les barrières de sécurité. Enfin, il y a tous ceux qui ne peuvent plus témoigner parce que l'endormissement leur a été fatal.

#### 4. Le sommeil ..... raconté aux automobilistes

Le sommeil est une nécessité physiologique qui permet de remplir notre « réservoir d'éveil ». Il est géré par un logiciel interne à notre organisme. Lorsque celui ci constate que le niveau de ce réservoir est trop bas, il envoie des signaux d'alerte que nous traduisons par : «**j'ai besoin de dormir**».

Si nous continuons à vaquer à nos occupations, les signaux vont se succéder en s'intensifiant jusqu'au moment où notre vocabulaire va devenir «**je dors debout**», «**je tombe de sommeil**» ou «**je ferais mieux d'aller me coucher**».

Ces signaux d'alerte vont nous inciter à mettre en oeuvre la première étape du processus de déclenchement du sommeil qui se caractérise par l'absence d'activité physique et la vigilance placée sur la position «veille». C'est ce qui se passe lorsqu'on s'allonge sur son lit.

Le logiciel prend alors acte de cette situation favorable qui l'autorise à enclencher la position «sommeil». **Ce déclenchement échappe totalement à notre contrôle.**

Ce qui est vrai lorsque l'on s'allonge sur son lit est également vrai lorsqu'on est confortablement assis devant la télé ou dans un TGV ou encore dans une réunion dont l'intérêt est faible : l'absence d'activité physique et la vigilance sur la position «veille» autorisent notre logiciel interne à enclencher la position «sommeil».

Passons maintenant du fauteuil .....au siège du conducteur. L'activité physique est nulle et avec des voitures confortables et des voies de circulation sécurisées, la vigilance passe rapidement sur le mode « veille », ce qui ne l'empêche pas de gérer en temps réel les informations recueillies et de revenir en une fraction de seconde au mode «action» si la situation le demande.

Le problème est que, dans ces divers cas, notre logiciel interne identifie ces situations à un état l'autorisant à passer automatiquement sur la position «sommeil» si le niveau de notre «réservoir d'éveil» le justifie.

Et ce qui, dans un cas, fait sourire le voisinage alerté par l'émission de ronflements sonores peut, dans un autre cas, se terminer tragiquement.

La somnolence au volant est donc, tout simplement, la conséquence d'un mécanisme physiologique normal dont nous n'avons pas le contrôle, et qui est lié à un niveau insuffisant de notre «réservoir d'éveil».

## Sécurité des piétons en milieu urbain

### Etude spéciale menée sur la sécurité des piétons en agglomération

## La vitesse n'est pas la cause principale des accidents mortels des piétons.

L'étude attentive du rapport publié en 2005 par l'observatoire national interministériel de sécurité routière permet d'identifier **trois facteurs clés** intervenant dans les accidents des piétons en agglomération. L'association 40 millions d'automobilistes précise que **sur les 368 cas de décès de piétons en 2005** :

- **95 décès sont liés à la violence urbaine**
- **85 piétons avaient un taux d'alcoolémie positif**
- **118 piétons avaient plus de 65 ans**

Bien que ces chiffres ne se cumulent pas totalement, l'association estime qu'ils recouvrent plus des  $\frac{3}{4}$  des piétons tués.

### L'analyse de l'accidentologie

#### 1) *La violence urbaine*

**Dans 26 % des cas** (95 morts sur 368), **les piétons ont été tués en dehors des voies de circulation**, c'est à dire dans un endroit (ex : trottoirs, refuge, contre-allée) où ils étaient théoriquement en sécurité et où les voitures n'ont pas lieu de circuler sauf, éventuellement, en roulant au pas.

Ce type d'accident est caractéristique d'une perte de contrôle du véhicule en milieu urbain avec présence de piétons. Pour l'association 40 millions d'automobilistes, ne pas respecter les 50 km/h est une chose, rouler à une vitesse excessive conduisant à la perte du contrôle du véhicule en est une autre. Jamais un automobiliste raisonnable, même en infraction, ne va assez vite pour perdre le contrôle de son véhicule dans cet environnement.

#### 2) *Alcoolisme et responsabilité des piétons*

Selon une estimation faite à priori par les forces de l'ordre et citée dans le rapport de la sécurité routière :

- **23,2%** des piétons tués sur la voie publique auraient eu **un taux d'alcoolémie positif**.
- Les piétons sont **responsables de l'accident** qui leur a coûté la vie **dans 22 % des cas**.

A noter également : **70 % des piétons tués** (259 sur 368) **ne sont pas tués sur un passage pour piétons** prévu par les collectivités.

### 3) Les personnes de plus de 65 ans

**Pour les personnes âgées de 65 ans et plus, le risque d'accident est 8,6 fois plus élevé** que les autres tranches générationnelles avec un taux de **23,6 tués par million d'habitants**.

Ce résultat est lié bien sûr à la perte progressive de leurs capacités physiques et mentales ainsi qu'à l'augmentation de leur temps de réaction.

#### La vitesse, un facteur à relativiser

L'association 40 millions d'automobilistes nuance l'impact direct des dépassements de vitesse sur les accidents des piétons, en distinguant les infractions d'une part, des comportements dangereux d'autre part.

L'étude des chiffres officiels de la sécurité routière démontre une **corrélation presque parfaite entre l'évolution des piétons tués et l'évolution de la population dépassant 70 km/h, soit 2.30% automobilistes<sup>2</sup>**. Par contre, **la corrélation disparaît lorsqu'on prend en référence la totalité de la population dépassant la vitesse réglementaire de 50km/h, soit 43% des automobilistes<sup>3</sup>**.

« Ces deux constats nous amènent à déduire premièrement que ce sont les 2.30% d'automobilistes qui dépassent les 70 km/h, qui expliquent les accidents en milieu urbain, et deuxièmement, qu'on observe beaucoup d'infractions mais peu de comportements dangereux », conclut Gérard Minoc, vice-président de l'association 40 millions d'automobilistes.

#### Les mesures préconisées par l'association « 40 millions d'automobilistes »

L'analyse descriptive du risque des piétons en milieu urbain explique pourquoi la multiplication des contrôles de vitesse et la réduction du nombre des dépassements de la vitesse réglementaire, n'ont pas empêché le nombre des victimes de croître en 2005 : il n'y a pas de corrélation entre les deux phénomènes.

Pour l'association 40 millions d'automobilistes, deux problèmes distincts sont à traiter :

- d'une part, **la violence urbaine et l'alcoolisme des piétons**, qui relèvent ici d'un problème de société et dépassent largement les frontières de la circulation routière. C'est pourquoi l'association demande que cesse l'amalgame entre la violence urbaine et les automobilistes.

- d'autre part, **le cas des plus de 65 ans** dont la diminution progressive des capacités physiques, sensorielles et /ou mentales requiert une réponse sociale. Sur ce point, l'association préconise deux solutions majeures : **l'information et la sensibilisation du grand public sur les risques encourus par les personnes âgées**, ainsi que **la sécurisation des parcours habituels** des personnes âgées, à la charge des municipalités.

« A cet égard, il nous paraît plus efficace de s'attacher à résoudre ces problèmes sociaux que de croire qu'une éventuelle généralisation du 30 km/h soit la réponse adaptée au problème rencontré », souligne Laurent Hecquet, Délégué Général de l'association 40 millions d'automobilistes.

<sup>2</sup> Selon les mesures de vitesse de la Sécurité Routière.

<sup>3</sup> Idem.

## 4) L'équipe « 40 millions d'automobilistes »

### ► René QUEFFELEC : PRESIDENT



63 ans – retraité.

De 1964 à 1980, René Queffélec est responsable régional des ventes zone centre ouest dans une société de bureautique durant (80 000 km / an)

De 1980 à 1991, il est Président de la société SOCAT France (société de distribution d'accessoires automobile, revendue à TOTAL).

Jusqu'en 1997, il assure la Direction de CHOLLET S.A. (distribution et fabrication d'accessoires automobile pour la GMS). Vice président de l'Automobile Club de l'Ouest.

René Queffélec a parcouru plus de 2.5 millions de kilomètres sans accident corporel responsable.

### ► Gérard MINOC : VICE- PRESIDENT



67 ans - retraité depuis 2003.

(Ecole centrale de Paris – Institut des actuaires.)

De 1966 à 1998, Gérard Minoc a effectué sa carrière au Groupe des Mutuelles du Mans : Informatique (1966-1970), Etudes commerciales (1971-1972), Assurance Vie (1973-1986) Assurance IARD (1987-1998), puis Directeur Général Adjoint, responsable de l'ensemble des branches IARD.

De 1999 à 2002, en tant que Président du Directoire, il crée et développe la société d'assurance Médéric IARD, spécialisée dans la vente directe de produits d'assurance aux particuliers dédiée à la clientèle des seniors.

Administrateur et Membre du comité directeur de l'Automobile Club de l'Ouest.

### ► Laurent HECQUET : DELEGUE GENERAL



43 ans.

(Ecole Supérieure de Commerce – Diplôme Universitaire d'Informatique appliquée à la gestion des entreprises.)

De 1986 à 1988, Laurent Hecquet est adjoint au directeur des ventes société DORE DORE (DD / Bonneterie Troyenne fabricant de chaussant)

De 1989 à 1992, il est Consultant en Formation Economie d'Entreprise et Economie Générale au service formation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Troyes et de l'Aube (Intervention partout en France pour former le personnel des entreprises aux mécanismes de l'économie générale et au fonctionnement de l'entreprise).

De 1993 à Mars 2006, Laurent Hecquet prend en charge la direction du club et la vie associative de l'automobile Club de l'Ouest (100 000 membres / services aux automobilistes / développement d'une vie associative dans 26 départements du Grand Ouest et de la région parisienne pour la défense des usagers de la route).

Depuis Avril 2006, il est le Délégué Général de l'association « 40 millions d'automobilistes ».

Contacts Presse : Virginie Heuzé et Virginie Belloir

**Agence Florence Gillier Communication**

Téléphone : 01 41 18 85 55 / [virginieh@fgcom.fr](mailto:virginieh@fgcom.fr) & [virginieb@fgcom.fr](mailto:virginieb@fgcom.fr)